

UN LIBRARY

APR 2 1979



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN COLLECTION



Distr.
GENERALE

S/13517
28 août 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 25 août 1979, indiquant que M. Albert Turot a été nommé représentant suppléant de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
